

LA

# Petite Tunisie

**ABONNEMENTS :**

| Tunis-Tunisie      | France           |
|--------------------|------------------|
| Un an ..... FR. 10 | Un an.....FR. 12 |
| Six mois ..... 6   | Six mois ..... 7 |
| PAYABLES D'AVANCE  |                  |

Rédacteur en Chef: Em. LACROIX

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du Journal

14, Rue Es-Sadikia — TUNIS

**ANNONCES :**

|                                 |      |
|---------------------------------|------|
| Annonces diverses..... la ligne | 0 40 |
| Réclames.....                   | 0 60 |
| Chronique locale.....           | 1 50 |
| PAYABLES D'AVANCE               |      |

## L'incident du Punch de l'Union des Travailleurs

Tunis, le 27 Février 1896

### EN AVANT!

Quelques jours nous séparent à peine de la bataille décisive et ce n'est pas sans un sentiment d'étonnement et presque de stupeur que nous voyons les représentants de la colonie rester tranquilles et inactifs en présence des préparatifs de lutte des résidentiels.

Prenez garde que votre campagne en marches et contremarches, indécise, sans précision pour l'attaque, sans connaissance des forces ennemies et surtout des chefs ennemis, n'aboutisse à un échec, ne se termine par une défaite.

Il faut cependant se décider, savoir ce que l'on veut et comment on pourra arriver; en un mot, savoir qui on veut combattre, avoir un plan de campagne.

Jusqu'ici, nous n'avons vu qu'une des armées: celle du comité d'action républicaine, à la tête de laquelle se trouve M. Millet, résident général, qui commande et dirige ouvertement les opérations.

C'est M. Millet qui a constitué le comité et c'est le plus souvent à la Résidence que ce dernier tient ses réunions.

Donc, plus de doute, il accepte carrément la lutte, et c'est lui, Résident général de France qui propose le combat à la colonie française.

Cette dernière, confiante dans ceux qu'elle a chargés publiquement de défendre ses intérêts, attend, prête à s'élançer en avant, qu'on lui indique le point à attaquer, car nous ne devons pas oublier que le caractère français ne peut garder la défensive et nous n'avons été victorieux que lorsque nous avons pris l'offensive.

Certainement, des politiciens plus ou moins sincères, aux allures aussi louches que leur caractère, de ces politiciens intéressés, qui ne font que louvoyer, toujours prêts à se jeter dans le camp ennemi, s'il est vainqueur, abandonnant subitement le drapeau qu'ils ont fait semblant de défendre, prétendront que nous faisons de la mauvaise politique, en arborant franchement l'étendard anti-résidentiel.

Nous voulons, nous, la lutte loyale, en face, corps à corps, nous sommes français et vrais français et nous ne comprenons que l'attaque à la baïonnette.

Nous savons, à la Petite Tunisie, que la reconnaissance en politique n'est pas chose commune et certaine.

Nous n'attendons et n'avons rien à attendre de personne au monde, il nous suffit que notre conscience nous dise que nous avons fait notre devoir, et c'est la conscience seule qui récompense les braves et honnêtes gens.

C'est en simples soldats que nous combattons et pour le simple, pour le petit soldat perdu dans la masse, il n'y a que les coups, et c'est un prodige si, au jour de victoire, il a pu glaner une distinc-

tion quelconque.

Chez nous, on se bat sans demander ce que cela rapporte!

Et nous le savons, d'ailleurs, ce que cela rapporte!

Des sévices, des injures, des horions, des amendes, des mois et des mois de prison, d'être traités parmi nos compatriotes, comme des galeux, des pestiférés, des parias.

Nous avons été, nous sommes toujours à la peine et nous n'aspirons pas à être à l'honneur.

Nous ne rêvons ni place de contrôleur civil, ni une recette quelconque, ni décoration de la légion d'honneur, ni même les palmes académiques.

Mais si nous n'aspirons à rien et si nous sacrifions tout à la satisfaction du devoir accompli, nous ne voulons pas non plus que quelques individus aux ambitions basses et mesquines, qui ne veulent jamais s'engager pour ne pas se compromettre, qui veulent, au jour de la bataille, être grands officiers pour pouvoir suivre de loin, sans danger, toutes les péripéties de l'action, soient les seuls à être à l'honneur.

Il faut, dès aujourd'hui, prendre parti et aborer le drapeau des jours de combat.

Il n'y a plus d'hésitations à avoir, ce n'est pas aux petits postes des bords de la route qu'on doit s'attaquer, c'est à la tête.

Qu'on se rappelle les paroles de César à Pharsale: « Mes amis, frappez toujours à la tête, et la victoire est à vous ».

Il s'agit aujourd'hui de prendre l'offensive, de sortir hors des murs des tergiversations, tambour battant, enseignes déployées et d'aller attaquer franchement, loyalement, le seul et véritable adversaire, René Millet, résident général de France, en lutte ouverte, par son attitude, avec la colonie française.

Le combat nous a été offert, c'est notre tour de monter à l'assaut.

Comment peut-on hésiter encore? Et il faut être véritablement fou, pusillanime ou de mauvaise foi — comme quelques-uns — pour conserver l'espoir d'une entente quelconque avec le Résident. Les avertissements durs et sévères vous ont été prodigués.

N'es-il pas grand temps et ne risquez-t-on pas d'arriver trop tard si on tarde encore?

N'entendez-vous pas, comme un bruit de tempête, le sourd piétinement et les murmures de la colonie, énervée par l'attente, les déceptions et les avanies subies, lasse de toutes ces hésitations, avide d'action?

En marche! le moment est venu. Nous sommes-là, tout prêts en armes, ne demandant qu'à marcher à l'ennemi.

En avant! en avant pour le progrès, pour les réformes, pour les libertés de la Colonie et pour la République!

LA RÉDACTION.

### Magistrats et Magistrat

Que les temps sont changés! Où êtes-vous les Pontois, les Boerner, les Ronnot, les Bossu et autres dont les noms nous échappent.

Il est aujourd'hui un fait avéré, patent et indéniable, c'est que M. le président Fabry a reçu du gouvernement tunisien avec une joie non dissimulée, disent les mauvaises langues, une gratification de trois mille francs pour ses étrennes du jour de l'an, ce qui a porté ainsi, en 1895, ses émoluments identiques à ceux d'un président de chambre à la cour d'appel de Paris! Le motif de cette large somme gouvernementale nous est tout à fait inconnu et nous confessons humblement que nous n'irons pas chercher à le connaître.

Ah! M. Fabry, que n'avez-vous jeté un regard dans le passé avant d'accepter ces trois mille francs! Que n'avez-vous refusé ces présents? On eût tout oublié, même vos paroles imprudentes, pour ne voir en vous que le juge dédaigneux des biens de la terre et à cheval sur des principes.

Vous auriez dû vous souvenir du grand émoi qui s'empara de nos magistrats, vos prédécesseurs, lors de la création du tribunal de 1<sup>re</sup> instance de Tunis, parce qu'on avait songé, un instant, en haut lieu, à les faire payer directement par le gouvernement tunisien.

Etre à la solde d'un gouvernement autre que celui de la France avait paru tellement avilissant à nos magistrats d'alors qu'ils protestèrent de la belle façon et qu'on dut bien vite abandonner le projet devant leurs réclamations et les si légitimes raisons qu'ils firent valoir.

Le gouvernement tourna la difficulté c'est vrai, mais l'amour-propre de nos magistrats fut sauvegardé et on ne put leur faire le grief, eux juges français, d'être à la solde du gouvernement tunisien, pays simplement, protégé par nous.

Aujourd'hui, nous le répétons, que les temps sont changés!

M. le président Fabry ne se contente pas seulement d'être un homme de gouvernement, comme il l'a déclaré le jour de l'arrivée de M. Millet en Tunisie, ce qui pourrait paraître assez dangereux pour les citoyens indépendants qui peuvent avoir affaire à la justice, mais encore il a osé accepter un cadeau, une gratification de ce gouvernement dont il est chaque jour appelé à juger d'importants litiges!

A Dieu ne plaise que nous voulions le moins du monde insinuer par là que M. Fabry soit capable de faire pencher la balance de dame Thémis en faveur du gouvernement tunisien parce qu'il aura reçu quelques jaunets de ce vil métal devant qui, presque tout le monde s'incline, mais si, par hasard, l'Etat tunisien se trouvait engagé dans un procès ayant pour lui toutes les bonnes raisons, des esprits chagrins ne manqueraient pas de faire des réflexions désobligeantes parce que M. le président Fabry n'aura moins pu faire que de lui donner gain de cause.

Et c'est, peut-être, ce à quoi on n'a pas réfléchi en accordant les 3000 francs

de gratification à M. le président Fabry. Si nous avions à la tête du protectorat un homme rompu aux affaires, les étudiant mûrement avant de prendre une solution et voyant loin les conséquences de ses actes, il est bien certain que celui-ci aurait vu de suite le côté difficile qu'il y avait à accorder une récompense pécuniaire à un magistrat assis et nul doute que la chose ne se fut pas faite.

Mais nous avons un Millet pour nous administrer!

Qu'attendre alors de ce néo-mékhitariste qui n'a rien dans la tête ni dans le ventre, que du vent?

Heureusement qu'aujourd'hui le gouvernement a eu le bon esprit de placer un tuteur à côté de lui, autrement c'eût été à désespérer.

Nous avons vu avec plaisir que l'honorable juge d'instruction s'est empressé de lever le secret dans l'affaire des bons de poudre.

Madame d'Ortès a pu communiquer samedi avec son mari.

Les quatre mois de cachot ont paraît-il rendu méconnaissable l'ancien secrétaire du Contrôle civil de Tunis contre lequel aucune charge sérieuse n'a été relevée jusqu'à présent.

### L'INCIDENT DU PUNCH de l'Union des Travailleurs

Il s'est produit à la fête que donnait samedi l'Union des Travailleurs, dans le local de l'ancien Cercle de Paris, un incident qui n'a pas eu la portée qu'on aurait bien voulu lui donner, mais qui a eu l'avantage de bien définir certains caractères qu'il est bon que le public connaisse.

La Société pour la Défense du Commerce et de l'Industrie, donnait, ce même soir, son banquet annuel. Vers les 10 heures 1/2 quatre membres de la Société l'Union des Travailleurs allèrent, en délégués, inviter MM. les membres de la Société pour la Défense du Commerce et de l'Industrie à assister au punch.

C'était une fusion du grand et du petit commerce, qu'on voulait essayer, mais hélas! la manie de parader de quelques-uns a failli amener un conflit qui aurait pu avoir des conséquences graves.

On nous a fait plusieurs versions, mais pour qu'on ne puisse pas nous taxer d'inexactitude, nous prendrons le récit fait par les résidentiels.

Au moment où les sociétaires du Commerce et de l'Industrie entraient dans la salle du punch, M. le Résident Général en sortait, et, à la porte, il se croisa avec MM. Ventre, Poublon, Dislay, Lefèvre et Aubé, qui marchaient en tête des invités.

Ces messieurs se rangèrent pour laisser passer M. Millet. Le Résident salua et serra la main de MM. Ventre, Poublon et Dislay; comme il passait devant M. Aubé, qui ne s'inclinait pas assez profondément, paraît-il — c'est le résidentiel qui parle — M. Millet interpella violemment ce dernier, lui disant que malgré ses opinions, il devait s'incliner devant le Représentant de la France.

Comme c'est bien là l'homme, que

nous avons toujours vu, plein de fatuité et de sot orgueil!

Ainsi, parce qu'il plaira à un ministre quelconque des Affaires étrangères ou des Colonies d'envoyer pour diriger, administrer une colonie le premier individu venu, tous les Français devront s'incliner sur son passage. Et cependant, combien en connaissons-nous de ces fonctionnaires coloniaux qui ne méritent certes pas le salut d'un homme de cœur.

Les Bonnal, les Klobukowski, les Leproux, et dernièrement encore, cet ex-conseiller municipal toulousain Laffite, qu'on envoyait Résident de 1<sup>re</sup> classe à Madagascar et qu'on a eu tout juste le temps d'arrêter en route, auraient droit au salut des honnêtes gens. Allons donc!

Notre caractère est d'être indépendants, et le temps des Gessler n'est plus.

En France, l'étiquette ne couvre pas la marchandise, tous les citoyens sont libres et par conséquent égaux, les marques de respect sont laissées à l'appréciation de chacun et il n'y a ni panaches, ni galons qui les rendent obligatoires.

Enfin, le Résident sort et les deux sociétés fusionnent dans un toast fraternel.

A son tour, la *Société pour la Défense du Commerce et de l'Industrie* invite toute l'*Union des Travailleurs* à venir au local de la Société continuer la fête et consacrer ainsi la fusion des deux sociétés.

Tous les membres de l'*Union des Travailleurs* ont accepté cette cordiale invitation, à l'exception de quatre qui, plus résidentiels que le Résident lui-même, ont refusé de suivre leurs collègues.

Mais cet incident, en outre de l'outrecuidance du Résident, nous a montré encore une fois la politique tortueuse de M. de Carnières qui, voyant la mauvaise tournure que prenait la présentation a joué l'étonnement et a même prétendu qu'il ignorait la démarche faite par les quatre délégués de l'*Union des Travailleurs*.

Il espérait peut-être rentrer en grâce auprès de M. René Millet, reprendre sa place de grand conseiller, de directeur occulte, en faisant étalage de sa grande influence auprès des deux sociétés : son effet a été raté, le coup a fait long feu...

Aussi le directeur de la « Tunisie Française » n'a pu cacher son dépit et, dès le lendemain, il aurait écrit à la Résidence, l'informant qu'il avait donné sa démission de président de l'*Union des Travailleurs*.

Nous serions heureux d'avoir le récit de l'incident par l'organe des deux sociétés. La Colonie pourrait ainsi juger plus sainement les faits.

Ainsi, M. Coyetaux, régisseur général de l'Enfida a eu beau avoir vendu de la charogne à nos soldats, les employés sous ses ordres, qui forment la majorité des électeurs de l'Enfida ont eu assez peu de pudeur pour l'envoyer siéger à la Chambre Mixte de Sousse où les membres de celle-ci ont accepté sa présence sans mot dire.

Singulier pays, en vérité, que la Tunisie, où le soleil brûlant semble annihiler tout sentiment patriotique.

## Munificence Résidentielle

Sous ce titre « Une bonne nouvelle », la *Dépêche Tunisienne* fait savoir aux maraichers que le Résident Général a bien voulu s'intéresser à eux, en portant la taxe de 0 fr. 08 centimes par mètre carré de jardin qu'ils ont payé pendant l'année 1895, à 0 fr. 06 centimes pour l'année 1896.

Cela n'a l'air de rien 2 centimes de réduction par mètre carré, et bien, il paraît qu'aux yeux de M. Millet, cette détaxe est plus que suffisante pour remettre sur ses pattes une culture qui fait mine de vouloir s'affaïsser sur elle-même.

Voyons un peu le bénéfice qui en résultera pour les maraichers?

Chacun sait que la culture maraichère ne se fait que sur des surfaces très limitées; un jardin de 2.000 à 2.500 mètres est une exception, nous pouvons dire sans craindre de sortir de la vérité que les cultivateurs qui se livrent au jardinage ne cultivent en moyenne pas plus de 1.200 à 1.500 mètres carrés, prenons donc une bonne moyenne de 1.300 mètres.

Or, 1.300 par 0.02 = 26 francs, c'est donc 26 francs en chiffres ronds dont chaque jardinier bénéficiera.

Franchement, si après une pareille aubaine les maraichers ne sont pas contents, c'est qu'ils ont vraiment bien mauvais caractère.

Car, il n'y a pas à dire, lorsque une industrie est dans la débâcle, elle peut bien avec un appoint de cette importance faire honneur à ses affaires.

C'est du moins l'avis de M. le Résident. Le nôtre, est, qu'il valait mieux ne rien leur accorder du tout, que de se moquer d'eux d'une façon aussi grotesque.

## M. Fabry et la « Libre Parole »

La *Libre Parole*, dans son numéro du 22 courant, trouve invraisemblable que M. Fabry, président de notre tribunal civil, ait pu, jusqu'à ce jour, non seulement conserver ses fonctions mais encore obtenir de l'avancement.

Et elle annonce que M. le président Fabry vient enfin de recevoir un blâme officiel de M. Ricard, Ministre de la Justice, avec inscription à son dossier, pour la procédure qu'il a suivie contre un avocat de Tunis dont l'attitude indépendante lui avait déplu.

Ce journal trouve naturellement que la mesure est bien bénigne et se demande si M. Ricard laissera encore longtemps M. Fabry à la tête du Tribunal de Tunis.

## Le Comité Républicain

Lorsque, dernièrement, une simple petite note insidieuse parlait d'un punch à offrir à M. Millet pour ses instances pressantes pour obtenir le 3<sup>e</sup> corps électoral, nous avions cru à un ballon d'essai, à une simple tentative de réunion des résidentiels, pour pouvoir se compter.

Aujourd'hui, cette idée a pris corps et voilà que l'organe vice-officiel, par ordre de son patron, fait suivre la publication plus ou moins fantaisiste des noms des membres du comité républicain(?) du même appel à la Colonie pour ce punch d'honneur et de remerciements au Résident Général.

En ce moment, nous n'examinerons pas les noms et le républicanisme des membres du susdit comité, nous aurons à y revenir prochainement, et même pour certains, à examiner leur nationalité.

Nous avons montré dans notre dernier numéro la fumisterie du système de ce 3<sup>e</sup> corps électoral, qui n'est, en somme, qu'un nouveau procédé dont a voulu se servir M. Millet pour berner les citoyens français en Tunisie.

C'est encore un des moyens que sa *loyauté* — genre Basile — a trouvé comme manœuvre électorale; c'est dans le silence du cabinet qu'avec ses *conseillers intimes* il a élaboré cette espèce de suffrage plus ou moins universel pour essayer de calmer l'indignation populaire.

Décidément, les résidentiels, eux qui ne reconnaissent pas les décisions des assemblées plénières de la Colonie qui ont envoyé les délégués à Paris, veulent éprouver leur popularité et prennent un prétexte quelconque pour compter leurs partisans.

Eh! bien, qu'ils nous permettent de leur dire que le prétexte est mauvais; que les français de Tunis sont trop intelligents pour se laisser prendre à toutes ces manœuvres d'acrobates politiques.

Il serait vraiment grotesque de voir la Colonie offrir un punch d'honneur à cet halluciné qui n'a fait, jusqu'ici, que la berner et la tromper, dont la loyauté s'est révélée en présentant les délégués à elle comme des gens tarés, indignes de toute créance et de toute estime, qui aujourd'hui ne trouve à lui offrir, en compensation de toutes ses vexations, de toutes ses avanies, qu'un simulacre de corps électoral, où ne seront admis que les fonctionnaires et ceux qui auront été acceptés par lui, et par ses employés.

Luttez contre la Colonie mais ne vous moquez pas d'elle. Ce n'est pas en vain qu'on raille le peuple.

## La Politique d'aplatissement

C'est en vain que l'on essaye par tous les moyens de tromper l'opinion publique.

Il est incontestable que la majorité de la Colonie ne veut à aucun prix suivre l'entourage du Résident, dans la politique d'aplatissement. Elle est d'autant plus rebelle à se laisser enrégimenter dans le bataillon des *Beni-oui-oui* qu'elle voit à la tête de cette petite troupe, des capitaines, qui paraissent avoir la dent terriblement longue.

Les électeurs n'ayant rien de suspect à demander à Monsieur Millet, entendent garder leur entière indépendance, ils sont assez intelligents pour discerner de quel côté sont leurs intérêts.

Aussi, se demandent-ils souvent où veut les conduire ce fameux comité, que des gens mal intentionnés appellent, le *comité de l'éteignoir*. Ils ont examiné ce programme d'une longueur incommensurable, mais il n'y ont vu que des idées qui ont été émises bien avant que Monsieur Targe eut la pensée de se faire mineur. Ce programme a été, en effet, confectionné au petit bonheur, en pillant à droite et à gauche, un peu à Pierre, le reste à Paul et le tout, fait une bouillabaisse politique qui ne serait pas mauvaise si ce n'était le fond qui sent, tant soit peu le roussi.

On ne peut que louer l'habileté des confectionneurs de ce programme-ruban, ils ont voulu plaire à tout le monde en y introduisant les idées de chacun; la tactique était assez savante, mais le système est usé, il est vieux-jeu. On sait depuis longtemps le cas qu'il faut faire du plus mirobolant programme d'un candidat à la recherche de la pierre de touche qu'il croit trouver sous un fauteuil.

N'empêche que l'idée était bonne, nous le répétons, en s'imparant des idées de tous. Les grosses têtes de ce comité, devaient certainement se cligner de l'œil, en pensant que *gogo*, flatté dans son amour-propre intellectuel, se dirait « puisqu'il y a un peu de mon idée là dedans, je ne puis moins faire que de me rallier à ces gens qui m'ont si bien compris ».

Mais *gogo* à l'œil ouvert maintenant, et depuis que Monsieur Millet, assisté de sa camarilla a essayé de lui faire avaler le bouillon de onze heures, sous la forme d'une bouillie de timbres plus ou moins secs, il ne le ferme plus, il dort en gendarme.

Oui, la Colonie en a assez de ces gens qui acceptent sans discussion les propositions les plus acadabantes pourvu qu'elles prennent naissance dans le cerveau d'une tête empanachée.

La dernière surprise dont elle vient d'être victime et où elle a failli y laisser pas mal de ses économies, l'ont mise en garde contre des représentants qu'un bout de ruban vert ou jaune, met la tête à l'envers.

Elle entend être représentée dignement en exigeant du pouvoir le respect qui lui est dû, ce dont les solliciteurs de concessions, se moquent comme d'une guigne.

## Service télégraphique... accéléré!

Nous avons lu dans le « Petit Journal » n° 12092 du 3 février 1896 :

1° Le récit d'un drame conjugal à Versailles arrivé dans la nuit du 1<sup>er</sup> février 1896.

2° La narration d'un terrible accident de bicyclette, arrivé le 3 février 1896.

Or, voyez comme le service télégraphique en hiver a de singuliers retards, que l'on peut, sans aucun doute, attribuer au froid — on ne saurait l'attribuer à d'autres causes — et qui a retenu l'annonce de ces deux faits d'hiver (divers) près de 6 jours en route: le dégel seul ayant probablement permis leur arrivée à Tunis: supposons donc alors, si nous nous trompons, que c'est au service P. V. que cela a été confié.

Tout ceci dit, M. le Rédacteur en chef, pour vous prier de remarquer que ces faits sont servis bien tard dans le *service télégraphique spécial* (reproduction interdite) de « la Dépêche Tunisienne » n° 2066 du 7 février 1896. C'est pourquoi nous en sommes à nous demander si ce *journal local d'un sou* (comme vous le dites si bien) se f... (haut et sain style) du bon public tunisien?

Le même journal d'un sou n° 2062 du 3 février 1896, nous parlons de l'organe local et non du « Petit Journal » ! il y a quelques jours, ne se

souvenant pas qu'il ne faut jamais parler de corde dans la maison d'un pendu, ose narquois « le Petit Journal » de Paris qui relatait qu'un vapeur venant de Tébessa était arrivé à Mers El Kébir avec un chargement de phosphates!... Dame « Dépêche », on est bien forcé de le croire *perd la carte* et doit être souvent bien à court pour servir de telles choses à ses lecteurs alors qu'elle devrait se rappeler son *Souk-El-Arba, mer calme*.

Il est permis, croyons-nous pouvoir dire, au Petit Journal de Paris autrement surchargé de nombreuses dépêches et nouvelles que la « Dépêche Tunisienne » de se fourvoyer ainsi pourlant chère (oh! oui, bien chère même à un sou!) chère « Dépêche Tunisienne » vous qui êtes seulement à 156 kilomètres de Souk-El-Arba, convenez que vous n'êtes guère généreuse pour votre confrère parisien: ce qui est pardonnable à l'un ne peut l'être à l'autre!...

On ne peut mieux se f... du public (toujours sain et haut style).

RIGOLO I<sup>er</sup>

## UN SPECTRE

C'est mal, peut être, de troubler le quiétisme de l'état-major administratif. Les gens heureux sont si rares dans notre enfer social, qu'on se sent pris presque d'un remords à la pensée qu'on va secouer la béatitude somnolente d'un loir emmitouffé dans la ouate du budget. Mais mieux vaut prévenir un dormeur que de le laisser éveiller par un coup de foudre.

Holà! princes de la paperasserie, polisateurs de retraites, gardiens de la société, providence en chambre, [que faites-vous donc? Éveillez-vous, sinon, avant peu, vous aurez une vilaine affaire sur les bras!

Regardez, là-bas, ce point noir au Sud — ce n'est pas le landau pacificateur — Des nuages lourds montent lentement à l'horizon. Un souffle de tempête soulève le sable des dunes. Un spectre hâve, décharné, profile sa silhouette hideuse sur le ciel toujours bleu. — Regardez! Mais regardez donc! La famine s'avance avec son horrible cortège de victimes humaines!

Il n'a pas plu de l'hiver, il ne pleut pas; pleuvrait-il qu'il serait trop tard pour conjurer le désastre.

Déjà, en février, dans les villes, les habitants assoiffés se disputent les quelques litres d'eau qui suintent des fontaines — Les sources s'épuisent, les rivières chauffent au soleil leur lit à peine humide. Dans les prés, l'herbe s'arrête indécise; aux champs, les blés hésitent à pousser leur tige.

Pour nous, passe encore, avec beaucoup de misère nous traverserons la crise. Quelques ondes nous donneront du pain.

Mais, au loin, le tableau est plus menaçant encore. La terre durcie par l'été a résisté à la charrue. Pas une larme du ciel n'a tenté de l'attendrir. Les quelques grains mis en terre emment dans le sol desséché.

Les avant-postes des criquets campent aux confins du Tell. Encore un mois, leur armée inondera nos campagnes.

Point de pâturages, pas de moissons, les sauterelles en marche! Les chameaux, les moutons périssent. La faim décime les animaux en attendant qu'elle s'abatte sur les hommes.

Tous les fléaux climatiques se déchainent. Administration, que fais-tu?

Eh! la-haut! l'homme aux pouvoirs faibles, aux appointements forts, descendez de vos nuées. L'heure est venue de montrer aux Arabes que nous les aimons. Essayez de sauver les centaines de mille âmes que guette la mort, d'une main sûre.

Quoi donc? on heurte à la porte, personne ne répond. Le palais est-il désert? Providence, où donc es-tu?

G. TILLIER.

## Echos Tunisiens

LESSIVE PHÉNIX

ROYAL CHAMPAGNE nec plus ultra

GRAND CAFÉ DE TUNIS

SERVICE A LA CARTE ET A PRIX FIXE

Le bruit court qu'un de nos concitoyens les plus aimés, M. Huard, l'exquis et délicat poète, commis principal des postes et télégraphes a demandé son changement pour Madagascar.

Si le ministère prend en considération sa demande ses nombreux amis le verront avec peine quitter la Tunisie.

GRAND CAFÉ GLACIER  
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS

L'affaire Lardet contre la *Petite Tunisie* sera appelée, sur opposition, à l'audience correctionnelle de demain samedi. On sait que MM. Lacroix et Brigol ont été condamnés le 1<sup>er</sup> à deux mois et le second à huit jours de prison.

Deux témoins sont cités à leur requête pour prouver la véracité du fait prétendu *diffamatoire*.

C'est Me Grébaud, l'éloquent avocat, bien connu dans toute la Régence, qui est chargé de leur défense.

M. Régault, ancien secrétaire général du gouvernement tunisien est depuis quelques jours de passage à Tunis.

Nous avons encore reçu une assignation du sieur Pavy, en cinq cents francs de dommages-intérêts, pour *diffamation*.

La diffamation pour ce Monsieur consiste à lui rappeler qu'il a porté la soutane avant de venir échouer en Tunisie.

Ce que ces procès de presse doivent commencer à embêter l'honorable juge de paix du canton sud!

On avait annoncé pour le mois de novembre dernier, le commencement des travaux de la ligne de Zaghouan, la transformation de la gare de Tunis et celle de la halte de Rhadès; nous voilà presque en mars et aucun de ces travaux n'a été commencé.

La patience est un don de Dieu, dit-on, que les colons du Mornag, Zaghouan et Rhadès s'arment d'espérance et attendent qu'on veuille bien mettre à exécution les beaux projets promis.

On pensait généralement, dit notre confrère le *Radical Algérien*, que les pièces de vingt francs tunisiennes avaient cours en Algérie comme en France puisqu'elles sont frappées au même titre que nos lous.

Il paraît qu'il n'en est rien: un de nos amis qui en avait une en sa possession n'a pu la faire recevoir ni par le *trésor*, ni par les établissements financiers d'Alger. Il y a donc lieu à l'avenir de ne pas les accepter.

On nous prie d'appeler l'attention de l'honorable chef du parquet sur le juge de paix de Bizerte.

Il paraîtrait que ce magistrat rend des jugements abracadabrants qui n'ont absolument rien de commun avec la logique et le bon sens.

Les habitants de Bizerte sont unanimes à déplorer sa présence à la tête de leur justice de paix et se demandent si l'on ne va pas bientôt les débarrasser d'un homme dont les actes, faits et gestes ont par trop de ressemblance avec ceux d'un gîteux.

Qu'attend-on pour compléter notre personnel judiciaire?

Nous voilà déjà en fin février, deux mois après que M. Berge s'est démis de ses fonctions de vice-président pour aller occuper la direction de la section pénale à l'Ouzara et son remplaçant n'est toujours pas nommé.

On sait pourtant que notre tribunal, même au grand complet, ne peut suffire que difficilement à l'expédition des affaires: qu'attend-on alors pour faire paraître le mouvement annoncé?

## Folies-Bergère

Ce n'est qu'hier qu'ont eu lieu les débuts annoncés et que le public attendait avec impatience.

Nous avons vu Mlle LATOUR, il y a environ deux ans à Hammam-el-If, et nous devons avouer qu'il nous a été difficile de la reconnaître, tant ses progrès ont été grands et rapides.

Ce n'est plus un succès, c'est un triomphe: nous n'avions pas encore entendu une diseuse qui puisse se comparer à Yvette Guilbert et qui atteigne presque sa perfection comme YVES LATOUR.

On ne se lassait jamais d'entendre ses créations: *les Saintes*, *le Nu-Epée de Liane*, *les Grues*, *le Pain et la Vierge*, etc.

Quelle chaleur d'organ, quelle pureté de timbre, quelle puissance de voix possèdent les trois victorieuses qui composent le *Trio Phœnéen*.

Ils ne sont que trois et on dirait à les entendre tout un chœur composé des meilleurs artistes.

Il serait à souhaiter que M. J. Galano garde encore quelques jours ces artistes qu'on ne reverra pas de sitôt à Tunis.

Brillants débuts aussi de Mlle ALICE MARQUIS. Succès des *Marcos*!

SAMEDI 29 FÉVRIER

**GRAND BAL**

Les **Messageries Françaises** ont l'honneur d'informer le public qu'un service bi-quotidien fonctionne entre **Nabeul** et **Kelibia** pour les voyageurs, bagages et messageries.

Pour tous renseignements, s'adresser 17, rue d'Italie.

## Compagnie Algérienne

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital: 15 millions entièrement versés

MM. les actionnaires de la Compagnie Algérienne, sont convoqués en assemblée générale ordinaire pour le samedi 28 Mars prochain, à 3 heures et quart rue des Capucines.

Aux termes de l'article 27 des statuts l'assemblée se compose de tous les actionnaires propriétaires de dix actions au moins, soit nominatives, soit au porteur.

Les propriétaires d'actions au porteur devront être en droit d'assister à l'assemblée générale, avoir déposé leurs titres vingt jours au moins avant l'époque fixée pour la réunion, pour les actions déposées au siège social: vingt-cinq jours avant l'époque fixée pour la réunion aux caisses de la Compagnie à Alger, Bone, Constantine, Marseille, Oran et Tunis.

Les modèles de pouvoirs seront délivrés au siège de la Compagnie et aux caisses désignées ci-dessus.

Il sera remis aux déposants, à Paris, une carte d'admission nominative et personnelle.

## "L'Afrique Française"

Compagnie anonyme algérienne et tunisienne d'assurance à primes fixes contre l'incendie et les accidents

Capital: 1.000.000

SIÈGE SOCIAL: Boulevard de la République, 23 ALGER

Incendie, propriété immobilière. — Récoltes sur pied en gerbes et en meules. — Accidents. Collectives pour chantiers, travaux agricoles, sapeurs-pompiers. — Individuelles, chevaux et voitures. — Bris de glaces.

S'adresser à M. Solhaune, agent général à Tunis, rue de la Poste, 7, et à M. Ferruca, agent général à Sousse.

## HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Les qualités désinfectantes, microcides et catrisantes qui ont valu au *Coaltar Saponine Le Beuf* son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des nourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.

Le flacon, 2 francs, les 6 flacons, 10 Francs Dans toutes les pharmacies  
**Se défier des contrefaçons**  
DÉPOT: PHARMACIE NÉE

## AUX ARMES DE SAINT-ÉTIENNE

C. BOURY, armurier

TUNIS — 23, Rue Al-Djazira. — TUNIS

M. BOURY a l'honneur d'informer le public qu'on trouvera dans ses magasins rue Al-Djazira n°23, un grand assortiment d'instruments de pesage des meilleures fabriques françaises et dans d'excellentes conditions.

## Librairie-Papeterie D'AMICO

17, Avenue de France, 17. — TUNIS

FOURNITURES POUR BUREAUX  
Articles de dessin

SORTANTS DE LA MAISON "A. W. FABER"  
CARTES DE LA RÉGENCE

## ENTREPRISE DE

dallages en mosaïques

Romaines et Vénitiennes en marbre  
Les meilleures dallages que l'on puisse adopter  
L. & A. ODORICO frères  
Entrepreneurs mosaïstes, 33, rue de l'Alfa — TUNIS —

Ouvrages de luxe pour maisons riches, villas, châteaux et églises — Ouvrages simples, pour maisons bourgeoises et de rapport — Spécialité de baignoires, éviers en mosaïque, colonnes en mosaïque de toutes dimensions sur commande.  
TRAVAIL TRÈS SOLIDE ET BIEN SOIGNÉ  
Prix modérés

## VIENT DE PARAÎTRE

## Le Guide Annuaire Tunisien

(Edition 1896)

En vente: 1 rue Essadikia (près la Banque de Tunisie)  
Papeterie de luxe à l'HIRONDELLE

## AU FLAMANT ROSE

M. BLANC, Naturaliste

Rue Al-Djazira (en face l'Hôtel de Paris) TUNIS

PELLETERIE ET PLUMES  
NATURALISATION et TANNAGE  
Préparation, Vente et Achat  
DE TOUTES SORTES D'ANIMAUX  
Oiseaux naturalisés et bruts pour Modes

Goûter le  
**CHOCOLAT DOURA**  
c'est l'adopter  
2 FRANCS LE KILO  
Dépôt: rue des Glacières, 10-23-29, Tunis

## Denrées Coloniales Epicierie de la Régence

Arrivages toutes les semaines de beurres et fromages  
CONSERVES, SALAISONS

Liqueurs des 1<sup>res</sup> marques  
**ATHANASIOU & C<sup>ie</sup>**  
17, Rue d'Italie — TUNIS

## Restaurant d'Athènes

GRAND ARRIVAGE  
de Vin de Samos  
authentique) de provenance directe  
Prix: 1 fr. 50 le litre. On porte à domicile  
CHEZ M. PAPAYANNI  
Rue de l'Eglise, 4, Tunis

## Grand Café du Commerce

AVENUE DE FRANCE  
Changement de Propriétaire  
P. ERRE DURAND, SUCCESSION  
Spécialité de Bières Françaises  
de MAXEVILLE (Meurthe-et-Moselle)  
BIÈRE BRUNE  
TOUTES LIQUEURS DE MARQUES

Seule Maison Française de  
CONFISERIE-PÂTISSERIE  
A. BOURRELY  
TUNIS — 24, Avenue de France, 24 — TUNIS  
SPÉCIALITÉ DE DATTES FARCIES  
Grand choix d'Articles  
POUR MARIAGES, BAPTÊMES, etc., etc.  
Colis Postaux

ENTREPRISE GÉNÉRALE  
DE  
TRAVAUX PUBLICS  
ET PARTICULIERS  
Bianchi et Cie  
Spécialité de Fabrication de Briquettes  
en agglomérés avec mâchefer  
Constructions de Maisons dites économiques  
SUR DEVIS ET A FORFAIT

Sur terrains situés avenue de Paris, appartenant à l'entreprise générale BIANCHI ET C<sup>ie</sup> ou sur des terrains appartenant à des particuliers.  
Facilités de Paiements

S'adresser au siège de la Société, route de la Goulette, près la porte de Bab-el Khadra.  
(Bois-Colombes)

## FORGES DE LA PROVIDENCE

Marchienne-au-Pont (BELGIQUE)

Spécialité de poutrelles en fer et en acier de toutes dimensions; Fers marchands; Cornières; Colonnes en fonte moulées de toute espèce d'après croquis, Charpentes et ponts en fer et en acier.

La Société se charge à des prix fort modérés de confectionner les titages et autres travaux métalliques d'après les plans qui lui seraient adressés. Elle peut aussi se charger de l'exécution des plans après les dessins de maçonnerie.

Les FORGES DE LA PROVIDENCE fabriquent actuellement tous les produits en Fer Homogène et acier et ont à cœur de soigner les ordres que veulent bien lui confier ses clients.

Agent pour la Tunisie: J. FORTI  
TUNIS. — 44, Rue des Glacières — TUNIS

## AU BON MARCHÉ

28 Rue d'Italie — Tunis

Lamaison connue jusqu'à ce jour sous le nom de *Nations Unies* vient de procéder à des agrandissements et créer un 2<sup>e</sup> magasin où était tout dernièrement le *Nouveau Paris* le quel sera exclusivement consacré à la vente des articles de ménage en fer battu et émaillé du Comptoir de l'Est; vannerie, brosse, lampisterie, coutellerie, couverts, toile cirée, divers et articles de Paris

Le 1<sup>er</sup> Magasin reste ce qu'il était avant, avec ses approvisionnements de faïence, porcelaine, verrerie, poterie à feu et grès bleu d'Alsace pour les salaisons et les conserves. Nous avons aussi les grands vases à fleurs verts pour vestibules, squares.

A l'occasion de l'ouverture, il sera soldé des articles émaillés un peu défratchés, à moitié prix; des verres à pied à 1 50 la douzaine, des soucoupes de porcelaine à un sou et des tasses à 2 sous.

Au Cadran Universel Charles Kloth. - Riche assortiment en horlogerie, bijouterie, joaillerie et orfèvrerie pour étrennes et cadeaux de nocces.

MONTRES RÉGULADOR

## QUINQUINA VINCENT

(Marque déposée)  
Vente des Vins de l'Archevêché de Carthage  
(GROS ET DÉTAIL)  
Expéditions par Caisses et par Futs dans tous les pays

On expédie par colis postaux dans toute la France du Vin Muscat de l'Archevêché de Carthage.  
S'adresser à M. H. VINCENT, négociant en vins, 7, rue du Soudan, près de la Gare française. — TUNIS.

## BOIS DU NORD

Madriers, Planchettes, Chevrons, Linteaux à toitures, Lattes à plafond  
BAPTISTIN BRÉMOND  
SCIERIE MÉCANIQUE. — MENUISERIE ET CHARPENTE  
Avenue de la Marine, 1-2-3 et Rue de Belfort. — TUNIS

## MAISON F. DUC Hôtel-Restaurant Californie

44, Cours Belsunce — MARSEILLE  
Service à la carte et à prix fixe  
GIRAUD ET RICHARD, successeurs

## Quincaillerie Martz & Chaudron

PELLET & AZERM, Successeurs  
AVENUE DE LA MARINE, TUNIS  
— 0 —  
Spécialité de Tuyaux caoutchouc avec et sans spirales fer, pour caves et arrosage  
Tuyaux à gaz. — Caoutchoucs en feuilles pour  
Clapets et Joints à vapeur  
Cordes et Cartons d'Amiante  
PRIX TRÈS RÉDUITS

## René Delarue

14, Rue d'Espagne, Tunis  
VINS DE TUNISIE GARANTIS NATURELS  
Eaux-de-Vie de Vin et de Marc  
VINS DE FRANCE  
fins, demi-fins, ordinaires  
RHUM SAINTE-LUCIE EXTRA  
CHAMPAGNE RIVART

Le gérant: U. CROUZET.  
Tunis — Imp. BRIGOL, rue Es-sadikia 4

**OUTILLAGE | TOURS | MACHINES**  
INDUSTRIEL et d'AMATEURS de tous Systèmes à découper  
SCIERIES alternatives, circulaires et à ruban, Mortaiseuses, Machines à Parer. — OUTILS de toutes sortes, Français, Anglais et Américains.  
pour MÉCANICIENS, MENUISIERS, TOURNEURS, etc. AMATEURS. — BOITES D'OUTILS  
SCIES, BOIS, DESSINS et toutes fournitures pour le Découpage, le Tour, la Sculpture, etc.  
Nouveau TARIF-ALBUM 1900 p. 150 gravures franco 0.50 c. A. TIERSOT  
16, Rue des Gravilliers.  
HORS CONCOURS MEMBRE DU JURY des Expositions de PARIS 1889-1897-1903.

## MATÉRIEL AGRICOLE ET INDUSTRIEL

Chemins de fer portatif Decauville

DEMANDEZ

LES  
CATALOGUES



FABRIQUE DE NORIAS  
de tous Systèmes

Aristide ALLIEZ

CONSTRUC. CH. BARBET, S. G. D. G.  
- MUSTAPHA ALGER -  
Maire de Sousse en 1899  
16, Rue des Gravilliers.



Charrues, herses, scarificateurs, faucheuses, moissonneuses-lieuse, locomobiles, batteuses, etc.

Raymond VALENSI, ingénieur civil, Tunis

RÉGENCE DE TUNIS  
PROTECTORAT FRANÇAIS  
Direction Générale des Finances  
DIRECTION  
des Contributions Diverses

AVIS  
Il est donné avis au public que le dimanche 1er mars 1896, à neuf heures du matin, aura lieu au Fondouk El-Ghalla, à Tunis, la location par adjudication publique, de :

29 BOUTIQUES  
au marché aux légumes  
ET DE  
2 BOUTIQUES  
au marché aux huiles  
ainsi que de  
divers autres Locaux  
au marché aux bestiaux  
et à Bab-el-Khadra  
Les affiches apposées font connaître les numéros des boutiques disponibles.  
Le Directeur des Contributions Diverses,  
SOLANET.

Restaurant de Bourgogne  
9, Rue Al-Djazira  
Cuisine Bourgeoise  
REPAS A LA CARTE  
Pensions à des prix très modérés  
Chambres Meublées

Matériaux de Construction  
A. DE PARADE  
20 rue d'Espagne, TUNIS  
Fabricant de Chaux, Briques et Plâtre

Demandez le dernier Prix-Courant. — Grande baisse de prix sur tous les articles.

Domaine P. Potin  
CHAUX  
HYDRAULIQUE  
et Ciments  
Dépôt : rue du Portugal

Boulangerie Viennoise  
8, Boulevard de Paris  
Ferdinand HEINRICH  
SPÉCIALITÉ DE PAINS VIENNOIS

Croissants au Beurre  
Petits pains pour Restaurants et Hôtels  
ON PORTE A DOMICILE

Grande Boulangerie  
et Pâtisserie Anglaise  
Wagner et Albrecht  
24, Rue d'Italie, 24  
et rue de la Commission, 8 — TUNIS  
Brioche. — Croissants. — Petits Pains pour thé et café. — Bonbons. — Gâteaux. — Tartes. — Desserts, etc.  
Pains de luxe et de ménage. — Spécialité de Pains anglais. — Biscuits. — Pâtés fins. — Vins fins et liqueurs de premier choix. — Petits fours. — Fournitures pour soirées, Baptêmes, Mariages et Bals.

5 Médailles d'Or — Grand Diplôme d'honneur, Paris 1889  
Demange Frères & Alioth  
Propriétaires-Industriels  
PAU, SOUSSE, BORDEAUX  
HUILES D'OLIVE DE TUNISIE  
Garantie pure de tout mélange  
EXPÉDITION EN COLIS POSTAUX DE 5 KILOS en Tunisie, Algérie, Corse, France et à l'étranger.  
Livraison à domicile en estagnon de 5, 10, 15, 20 et 25 kil.  
S'adresser pour toutes les Commandes à M. PAUL NADAL, représentant pour la Tunisie, 10, Rue d'Italie. — TUNIS.  
Envoi franco d'échantillons sur demande

ÉPICERIE ET COMESTIBLES  
GROS DOURA Frères DÉTAIL  
Entrepôts : rue des Glacières, 40 23 29  
Succursales : Rue de Zargoun, 4  
Denrées coloniales; Légumes secs; Conserves alimentaires; Savons de France et de Soussse; Semoules et Farines; Pétrole et Huile de Soussse; Liqueurs ordinaires et des premières marques.

AVANT DE FAIRE SES ACHATS  
VISITER LES GRANDS MAGASINS  
"AU BON MARCHÉ"  
12, 14, 14 bis rue Carthagène  
V. CATANIA, PROPRIÉTAIRE  
Assortiments considérables de Soieries, Lainages, Nouveautés de la saison, Bonneterie, Lingerie, Chaussures, Modes et Confections, rapés pour hommes, Vêtements sur mesure.  
Prix défiant toute concurrence

AUX CISEAUX D'OR  
Fabrique générale d'Instruments et d'appareils de Chirurgie et de Médecine  
Fabrique de Coutellerie en tous genres. — Fabrique de Bandage ET D'APPAREILS ORTHOPÉDIQUES SUR MESURE  
Maison de Confiance  
L. THIERS, coutelier, bandagiste, orthopédiste  
TUNIS. 26, Rue Al-Djazira, 26. — TUNIS

Instruments de chirurgie et pour vétérinaires, couteaux de poche extra fins, coutellerie fine, coutellerie de table, canifs coupe-cors, ciseaux. Sécateurs, greffoirs, pique-vins, rasoirs garantis, tondeuses humaines des meilleurs systèmes, tondeuses pour chevaux, chiens, moutons. Outils pour bouchers, charcutiers, cuisiniers horticulteurs, vigneron etc. Bandages pour toutes hernies, ceintures hypogastriques, suspensoirs, bas élastiques et en peau de chien, gouttières, attelles, jambes de bois, membres artificiels, béquilles, articles de voyage pour malades. Urinoirs, irrigateurs, injecteurs, sondes, pulvérisateurs, seringues sous-cutanées, ceintures-ventrières, articles d'allaitement et d'hygiène. — Réparations et aiguisage en tous genres.  
Maison recommandée par ses articles supérieurs en qualité et solidité

MAISON PIERRE AUVIN — TUNIS  
Marbres bruts et ouvrés  
Importation directe des grandes carrières de France, Belgique, Grèce et Italie  
CHEMINÉES DEPUIS 12 FRANCS  
Articles de fumisterie, carrelages, escaliers, monuments funéraires  
Bureaux et magasins : 7, Rue d'Espagne.  
Vastes Entrepôts : Rue d'Italie  
N. B. — Des ouvriers spéciaux sont attachés à la maison pour la pose de travaux.

CRÈMERIE FRANCAISE  
Épicerie fine. — Produits de choix et de premières provenances  
REBOURGEON  
TUNIS — 5, Rue d'Italie, 5 — TUNIS  
MAISON SPÉCIALE pour les Beurre extra-fins et les Fromages d'origine PRIX MODÉRÉS  
CONSERVES ALIMENTAIRES Salaisons Légumes secs Cafés THÉS — CONFITURES — LIQUEURS Expéditions à l'intérieur

Royal Windsor  
LE CÉLÈBRE RÉGÉNÉRATEUR DES CHEVEUX  
AVEZ-VOUS DES CHEVEUX GRIS ?  
AVEZ-VOUS DES PELLICULES ?  
VOS CHEVEUX SONT-ILS FAIBLES, OU TOMBENT-ILS ?  
SI OUI,  
Employez le ROYAL WINDSOR, qui rend aux Cheveux gris la couleur et la beauté naturelles de la jeunesse. Il arrête la chute des Cheveux et fait disparaître les Pellicules. Il est le SEUL Régénérateur des Cheveux médaillé. Résultats inespérés. Vente toujours croissante. — Exiger sur les flacons les mots Royal Windsor. Se trouve chez les Coiffeurs-Parfumeurs en flacons et demi-flacons.  
ENTREPOT : 22, Rue de l'Échiquier, PARIS  
Envoi franco sur demande du Prospectus contenant détails & attestations.  
Se trouve au MAGASIN GÉNÉRAL, avenue de France.

LE MONDE  
Cie Française d'Assurances sur la vie et contre l'incendie  
SIÈGE SOCIAL : PARIS, 16, rue Lepeletier  
SOUS LE CONTROLE DE L'ÉTAT  
INCENDIES. — assurances d'immeubles, fermes mobilières, marchandises. — Assurances contre la foudre et des appareils à vapeur. — Contre les recours des locataires. — contre les risques locaux et les risques du voisinage.  
VIE. — Assurances en cas de décès. — Mixtes et à terme fixe. — Assurances en cas de vie. — Rentes viagères immédiates différées et de survies. — Nues. — propriétés, etc.  
La Cie Le Monde opère à primes fixes. Elle assure conjointement les propriétaires et les locataires une prime inférieure à celle applicable à chacun séparément; la Cie affranchit de toute responsabilité les familles et les domestiques des assurés.  
Les polices de la Compagnie Le Monde sont acceptées par Le Créancier Foncier de France.  
S'adresser pour tous renseignements à M. G. ATTIA, agent général et inspecteur de la Cie à Tunis, 25, Avenue de Paris.

Comptoir National d'Escompte de Paris  
SOCIÉTÉ ANONYME  
au capital de 100.000.000 de francs  
AGENCE DE TUNIS  
Th. PROUST, directeur  
Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouvertures de crédit, ordres de Bourse, dépôts de titres, souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyages, etc., etc.  
Dépôts à vue et à échéances fixes  
A vue..... 2% A 3 ans..... 3 1/2%  
A 1 an..... 2 1/2% A 4 ans et au-delà..... 4%  
A 2 ans..... 3%  
Location de coffres-forts  
Des coffres-forts et compartiments de coffres-forts sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriété, etc. Ces coffres installés dans une serré spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre les risques de vol et d'incendie.

MESSAGERIES FRANÇAISES  
Marche du Courrier en correspondance avec la Cie Bône-Guelma  
De Tunis à Medenine et vice-versa  
Départ de Tunis à 8 h. 30 matin; arrivée à Soussse à 9 heures soir.  
— Soussse à 10 heures 30 soir; arrivée à Sfax à midi 30.  
— Sfax à 2 heures soir; arrivée à Gabès à 8 heures matin.  
— Gabès à 9 heures 30 matin; arrivée à Médénine à 8 heures soir.  
— Médénine à 9 heures 30 soir; arrivée à Gabès à 8 heures matin.  
— Gabès à 9 heures 30 matin; arrivée à Sfax à 3 heures 30 matin.  
— Sfax à 5 heures matin; arrivée à Soussse à 7 heures soir.  
— Soussse à 8 heures 30 soir; arrivée à Tunis à 9 h. 45 matin.

Demandez Partout  
LE KINA BELLOT  
ABSINTHE ET AMER CONILH  
BELLOT, Distillateur à Tunis  
Dépôt général des eaux minérales de VICHY  
des liqueurs fines de la maison Lavaine et Cie et du champagne Montebello.

A. GAUVAIN  
Dépositaire de la Maison "Saint Frères"  
TUNIS. — RUE D'ESPAGNE, 22  
Toiles à voiles et galvanisés — Tentes et Tapis — Rideaux — Toiles et Sacs — Moquettes — Chemises — Gilets de chasse — Espadrilles — Sangles, Septain — Cordages et Ficelles.

Crédit Foncier et Agricole d'Algérie  
Société anonyme — Capital 30 millions  
SUCCURSALE DE TUNIS 8, rue Es-Sadikia, 8  
Escompte, recouvrements, ordres de Bourse, avances sur titres encaissement de coupons, chèques et lettres de crédit.  
Dépôts à vue et à échéance fixe :  
A vue 2% — 6 mois 2 1/2 — 1 an 3%.

TRANSIT INTERNATIONAL  
P. Dana & Foubert  
TUNIS. — 12, RUE ES-SADIKIA, 12. — TUNIS  
Correspondant Spécial du Bureau Auxiliaire des Chemins de Fer de Marseille  
GONDRAND FRÈRES, agents  
Embarquements. — Débarquements. — Service des Bagages aux arrivées et départs des paquebots.  
Un agent portant les insignes GONDRAND FRÈRES est en permanence à la salle des douanes.  
Magasin de dépôt. — Opérations en douane. — Avances sur marchandises. — Camionnage pour la ville et la campagne. — Déménagements.  
TARIFS MODÉRÉS ET AGRÉÉS PAR LES ADMINISTRATIONS LOCALES  
(La maison délivre des billets circulaires sur tous les réseaux de chemins de fer.)  
Un emballer de Paris est attaché à l'Agence

CIE DE NAVIGATION MIXTE  
Cie TOUACHE  
SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 6.730.500 FRANCS  
Service postal Français  
AGENCE DE TUNIS  
Services réguliers à grande vitesse entre la France et la Tunisie  
Transports des passagers, des marchandises et des dépêches  
DÉPART tous les jeudis, à 5 h. soir de MARSEILLE pour TUNIS  
— tous les mardis à 4 h. du soir de TUNIS pour MARSEILLE  
— tous les dimanches à 4 h. du soir de TUNIS pour SOUSSE, MORNASTIR, MEHDIA, SFAX, GABÈS et DJERBA  
Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, rue d'Allemagne  
L'Agent, J. B. PÉDELUPÉ,

Compagnie Générale Transatlantique  
SERVICES POSTAUX A GRANDE VITESSE  
Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Malte-Tunis-Marseille  
Départ de Marseille..... Vendredi à 4 heures soir  
Arrivée à Tunis..... Dimanche à 5 heures m.  
Départ de Tunis pour Malte..... Dimanche à 3 h. 30.  
Arrivée à Malte..... Lundi à 9 h. 30 matin.  
Départ de Malte pour Tunis..... Lundi à 5 h. soir.  
Arrivée à Tunis..... Mardi à 11 matin.  
Départ de Tunis pour Marseille..... Mercredi à 3 h. 30 soir.  
Arrivée à Marseille..... Jeudi à 5 h. matin  
Ligne hebdomadaire Marseille-Tunis-Sousse-Tunis-Marseille  
Départ de Marseille..... Lundi à 4 heures.  
Arrivée à Tunis..... Mercredi à 5 h. matin.  
Départ de Tunis pour Sousse..... Mercredi à 3 h. 30 soir.  
Arrivée à Sousse..... Jeudi à 3 h. 30.  
Départ de Sousse pour Tunis..... Jeudi à 5 h. soir.  
Arrivée à Tunis..... Vendredi à 5 h. matin.  
Départ de Tunis pour Marseille..... Samedi à 3 h. 30.  
Arrivée à Marseille..... Lundi à 5 h. matin.  
Prix des Places :  
1<sup>re</sup> classe, 100 fr. 2<sup>e</sup> cl. 70 fr., 3<sup>e</sup> cl. 30 fr. 4<sup>e</sup> cl. 18 fr. nourriture comprise  
AVIS IMPORTANT  
MM. les voyageurs sont instamment priés de retirer leurs billets de passage à Tunis.  
L'enregistrement des bagages a lieu à Tunis-Port et cesse une heure avant celle fixée pour le départ.  
Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence de la Compagnie Générale Transatlantique, 3, rue Es-Sadikia.